

Comprendre la classification internationale des maladies et la classification canadienne des interventions : exemples d'utilisation pour le pharmacien hospitalier

Julie Soyer¹, Dana Necsoiu², Denis Lebel¹, Jean-François Bussièrès^{1,3}

¹Unité de recherche en pratique pharmaceutique et département de pharmacie, CHU Sainte-Justine, Montréal, Qc, Canada, ²Département des Archives, CHU Sainte-Justine, Montréal, Qc, Canada ³Faculté de pharmacie, Université de Montréal, Montréal, Qc, Canada

Introduction

- Au Québec, chaque hospitalisation est codifiée par un archiviste médical à partir de **classifications internationales et nationales**
- Les **pharmaciens** sont peu exposés à celles-ci dans leur formation et leur pratique
- La **codification** est ensuite utilisée à des fins statistiques, de surveillance, d'évaluation de l'acte ou encore de recherche

Objectifs

- **Objectif principal** : décrire les classifications de codification du séjour hospitalier au Canada
- **Objectif secondaire** : illustrer leurs rôles et possibles applications à la pharmacie hospitalière

Méthode

- **Revue de la littérature** : les termes «international classification of diseases», «canadian classification of health intervention», «clinical coding» et «pharmacy» ont été utilisés
- **Exposition à la pratique** des archivistes médicaux : identification de 2 classifications types utilisées lors de la codification soit la **Classification internationale des maladies (CIM)** et la **Classification internationale des maladies (CCI)**

À partir des données recueillies :

- Description de la CIM et de la CCI : **Profil comparé de la CIM et CCI (tableau I)**
- Description des autres classifications internationales (**figure 1**)
- Identification de **trois cas applicables à la pratique pharmaceutique** : lors de revues d'utilisation de médicaments, d'activité de promotion du bon usage et de **pharmacovigilance (tableau II)**

Tableau I. Profil comparé de la classification internationale des maladies et la classification canadienne des interventions

Variables	Classification internationale des maladies (CIM)	Classification canadienne des interventions (CCI)
Organisme	Organisation mondiale de la santé Au Canada, l'ICIS gère l'adaptation canadienne de cette classification	ICIS
Date de création	1975	2001
Versión disponible	10 ^{ème} révision : CIM-10-CA Version 2018 En vigueur à partir du 1 ^{er} Avril 2018	Version 2018 En vigueur à partir du 1 ^{er} Avril 2018
Versión en cours d'utilisation au Québec	Version 2015	Version 2015
Structure	23 chapitres I - Certaines maladies infectieuses et parasitaires (A00-B99) II - Tumeurs (C00-D48) III - Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire (D50-D89) IV - Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (E00-E90) [...] XX - Causes externes de morbidité et de mortalité (V01-Y98) XXI - Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé (Z00-Z99) XXII - Morphologie des tumeurs (8000/0-9989/1) XXIII - Codes provisionnels pour la recherche et l'attribution temporaire (U00-U99)	Huit sections Section 1 - Interventions thérapeutiques physiques et physiologiques Section 2 - Interventions diagnostiques Section 3 - Interventions d'imagerie diagnostique Section 5 - Interventions obstétriques et fœtales Section 6 - Interventions thérapeutiques cognitives, psychosociales et sensorielles Section 7 - Autres interventions médicales Section 8 - Interventions thérapeutiques renforçant le système immunitaire et/ou la composition génétique
Nombres de codes	> 17 000	Environ 18 000
Structure des codes	De 3 à 6 caractères alphanumériques Échelonnement de A00.0 à Z99.9 La lettre d'un code correspond à un chapitre. P.ex. M08.0 - Polyarthrite rhumatoïde juvénile	10 caractères alphanumériques Champ 1 : Section = large catégorie d'interventions, 1 chiffre Champ 2 : Groupe = dans le cas d'au moins trois sections rattachés à l'anatomie, 2 lettres Champ 3 : Intervention, 2 chiffres Champ 4 : Approche technique, motif, 2 lettres Champ 5 : Dispositif, agent ou méthode utilisés, 2 lettres ou 2 chiffres Champ 6 : Tissu utilisé, 1 lettre P.ex. 1.DA.87.LA-AG-E 1 : intervention thérapeutique DA : oreille externe 87 : excision partielle LA : Approche ouverte AG : utilisation d'un laser E : avec lambeau local
Coût	8 100\$CAD pour les établissements de santé canadiens, les gouvernements, les organismes de santé sans but lucratif, les universités, les professionnels de la santé et les chercheurs du secteur public 16 200\$CAD pour les exploitations commerciales privées, notamment les fournisseurs de logiciels et les conseillers et les clients de l'extérieur du Canada 205 \$CAD/410 \$CAD : grand public	
Mise à jour	Prévue en 2020-2021	Prévue en 2020-2021

Légende : ICIS : Institut canadien d'information sur la santé ; CAD : dollar canadien

(1) : Organisation mondiale de la santé. Classification internationale des maladies. [en ligne] http://www.who.int/features/2012/international_classification_disease_faqt? (site visité le 14 mars 2018).

Résultats

Exemples de trois cas applicables à la pratique pharmaceutique

- **Revues d'utilisation de médicament** : Décrire l'utilisation et la conformité de l'antibioprophylaxie réalisée chez les patients en ORL avec tympanoplastie
 - **Application pratique de la CCI** : on peut sélectionner un échantillon de patients répondant au **code 1.DF.80**, qui se décline comme suit : 1 (interventions thérapeutiques physiques et physiologiques), DF (membrane tympanique), 80 (réparation). Un code complémentaire pourrait être utilisé pour cibler d'autres approches techniques, d'autres dispositifs ou tissus ciblés.
 - **Difficultés** : sélectionner les patients éligibles à partir du dossier pharmacologique informatisé, car les doses d'antibiotiques sont généralement données en préopératoire et pas forcément saisies ou dispensées par la pharmacie. De plus, la revue porte sur l'ensemble des cas de tympanoplastie et pas seulement sur les cas ayant reçu un antibiotique.
- **Bon usage des médicaments et « crise des opioïdes »** : Recenser les nouveaux nés avec un syndrome de sevrage aux opiacés pour évaluer l'importance de cette crise au sein d'un hôpital mère-enfant
 - **Application pratique de la CIM** : on peut extraire les séjours hospitaliers des nouveaux nés présentant un syndrome de sevrage aux opiacés dus à la toxicomanie de la mère. On sélectionne les **codes P96.1** - Symptômes néonataux de privation dus à la toxicomanie de la mère et **P04.4** - Fœtus et nouveau-né affectés par la toxicomanie de la mère.
- **Pharmacovigilance** : Recenser et décrire les EIM observés à l'utilisation d'antiviraux au cours des 10 dernières années au sein d'un établissement de santé.
 - **Application pratique de la CIM** : on peut extraire les séjours hospitaliers de tous les patients ayant présenté des EIM (**tableau II**) Il faudrait extraire les codes **Y41.5** - antiviraux, à l'exclusion d'amantadine (Y46.7) et cytarabine (Y43.1) et **Y46.7** - antiparkinsoniens - Amantadine. Il faut ensuite analyser les dossiers extraits avec le code Y46.7 pour éliminer les dossiers correspondants aux EIM imputables aux antiparkinsoniens = complexité qui peut exister à la sélection des codes de la CIM
 - **Difficultés** : on peut se référer au registre local des EIM mais un tel registre est très incomplet, du fait de la présence partielle des

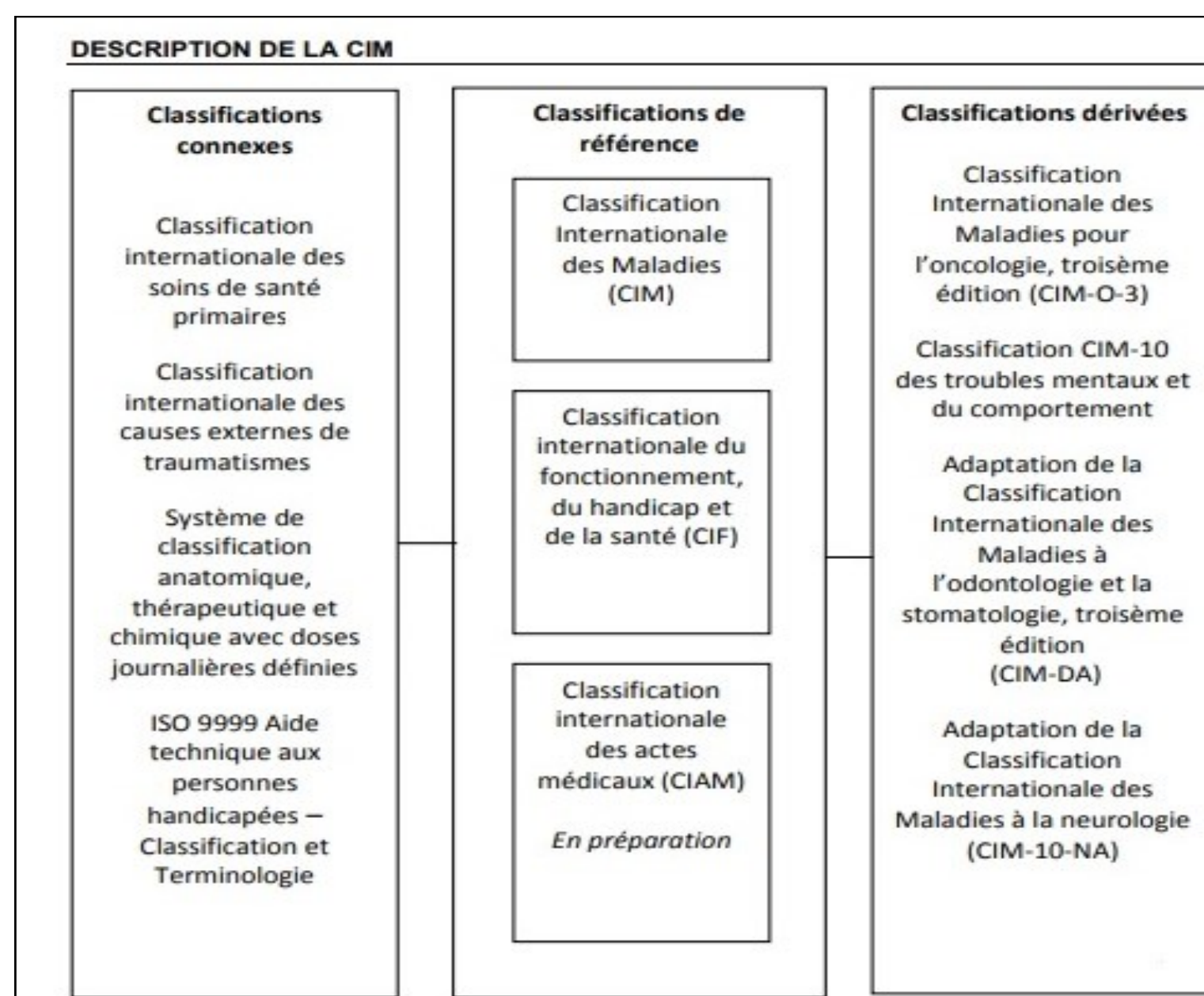


Figure 1. Famille des classifications de l'Organisation mondiale de la santé (OMS-FCI) (1)

Tableau II. Profil non exhaustif des codes applicables à la codification des événements

Catégories	Codes issus de la CIM-10	Intitulés / Commentaires	Exemples
EIM	Y40 à Y59 + code diagnostic	Codes de cause externe pour identifier le médicament responsable de l'EIM. Ils sont toujours associés à un code de diagnostic décrivant la manifestation/réaction au médicament.	Codification d'une hyperglycémie aux corticoïdes : Y42.0 (Glucocorticoïdes et analogues synthétiques) + R73.9 (Hyperglycémie, sans précision)
Empoisonnements	T36 à T50 X40 à X44	Codes d'empoisonnement associés à un code de manifestation, un code de cause externe et un code de lieu d'événement.	T39 (Intoxication par analgésiques non opioïdes, antipyrétiques et anti rhumatisants) X40 (Intoxication accidentelle par des analgésiques, antipyrétiques et antirhumatismaux, non opiacés et exposition à ces produits)
Syndromes de sevrage	P96.1/P96.2/P04.0/P04.1/P04.4	Codes utilisés pour coder un syndrome de sevrage chez le nouveau-né.	P96.1 (Symptômes néonataux de privation dus à la toxicomanie de la mère)
Malformations congénitales	O35.5	Code utilisé si un lien de causalité entre la prise d'un médicament et une malformation congénitale est établi par le médecin.	O35.5 (Soins maternels pour lésions fœtales (présomées) médicamenteuses)

Discussion / Conclusion

- IL existe plusieurs classifications reliées aux soins de santé incluant la CIM et la CCI; on note également l'émergence de nouvelles classifications
- Les pharmaciens hospitaliers devraient s'intéresser davantage à ces classifications et leurs **applications en pratique hospitalière**
- Nécessité de collaborer avec les archivistes médicaux pour assurer la sélection de **codes pertinents** lors de travaux scientifiques
- Il est nécessaire d'intégrer ces données à la formation des étudiants, résidents et professionnels de la santé, et particulièrement les pharmaciens et les médecins
- Ces classifications peuvent être utiles en pharmacie incluant le bon usage des médicaments, les revues d'utilisation, la pharmacovigilance